

# COMMUNE DE CHAMPIS



**Mairie de CHAMPIS :**  
30 route de La Bâtie de Crussol  
07440 CHAMPIS  
☎ : 04.75.58.31.37  
☎ : 04.75.58.28.13

[mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr](mailto:mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
*Mardi et jeudi : 9h-12h*  
*Vendredi : 13h-16h*

ANNEE 2013 / OCTOBRE  
Bulletin N° 21

## TOUR D'HORIZON DES REALISATIONS 2013

Au fil des mois, CHAMPIS se transforme en investissant dans des projets, en améliorant la qualité de vie et la sécurité, en créant de nouveaux services.....

Ces transformations sont réalisées – vous pouvez le vérifier à partir de vos avis de taxe foncière et de taxe d'habitation - sans augmentation des taux d'imposition communaux. Malgré les difficultés dues à la crise, nous allons continuer à aller de l'avant avec notamment la construction à Garnier d'un éco-lotissement. Mais ce bulletin trimestriel est essentiellement consacré aux réalisations de l'année à savoir :

- ♦ **la rénovation du presbytère** avec l'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> septembre d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) pouvant accueillir 9 enfants et la création d'un appartement destiné à la location.
- ♦ **la signalétique communale** : panneaux directionnels et numérotation des habitations.
- ♦ **la rénovation et la sécurisation de la Place de la Mairie** : traitement en enrobé et plateau traversant sécurisé.
- ♦ **la sécurisation du chemin de la Blachonne** : barrière de protection.
- ♦ **le remplacement des portes de la salle Toinou** : amélioration de l'isolation thermique et phonique.
- ♦ **la mise aux nouvelles normes de l'éclairage public** : diminution de 50 % de la consommation électrique.
- ♦ **l'école publique d'Alboussière / Champis** : elle dispose depuis la rentrée d'une salle de motricité neuve adaptée aux activités des enfants. Prochainement la salle du restaurant scolaire sera agrandie.
- ♦ **le point propre de Garnier** qui regroupe les bacs du hameau sur un espace aménagé et sécurisé.

Ces réalisations sont dues au travail de toute l'équipe municipale, c'est pour moi l'occasion de remercier :

- Les adjoints et les conseillers municipaux pour leur participation.
- Le personnel communal pour sa collaboration.
- Les Champinoises et les Champinois pour leur compréhension.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire  
Gilbert DEJOURS

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les élections municipales se dérouleront le 23 et le 30 mars 2014 et les européennes le 25 mai.

## LE PROVERBE DU MOIS

« Octobre : Aguézt pas de regréts, la bona sason es achobaa. »

« Octobre : n'ayez pas de regrets, la bonne saison est terminée. »



# Evénements et Réalisations en images



Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre, Audrey, Delphine et Florence accueillent à Garnier les jeunes enfants de nos communes.



Le 30 Août c'est en présence du député Olivier DUSSOPT que la MAM a été inaugurée.



Un nouvel appartement communal de 90 m<sup>2</sup> entièrement rénové offert à la location.



La signalétique et la numérotation qui facilitent les déplacements, l'accès des soins, des secours et la distribution du courrier.



Traitement en enrobé de la Place de la Mairie avec un plateau traversant sécurisé et une place réservée aux personnes à mobilité réduite.



Le mariage de l'année : Le 31 Août Ghislaine PERRIN et Giovanni FANTUZZO domiciliés à la Pinède se sont dits OUI.



Un équipement de voirie pour sécuriser le chemin de la Blachonne (VC 32).



Remplacement des ouvrants de la salle TOINOU pour améliorer le confort thermique et phonique.



Rentrée des classes : une nouvelle année scolaire pour les 192 enfants d'Alboussière Champis.



De nouvelles ampoules basses consommation pour diminuer de + de 50 % la consommation.



Eco-lotissement de GARNIER : les travaux de viabilisation ont démarré le 03 octobre.



Une nouvelle salle de motricité pour l'école et des locaux adaptés pour la Tribu et les activités du péri-scolaire.